

ISO 20121

POLITIQUE RSE

- Avril 2021 -

Dans la continuité des missions qu'elle s'est donnée et des valeurs qui l'animent, dans le respect des exigences légales et des principes de transparence, d'inclusion, de vigilance et d'intégrité, AUDITOIRE PARIS a engagé une **accélération de sa démarche en faveur du développement durable** depuis 2018, visant à **structurer sa responsabilité sociétale d'entreprise**.

Œuvrant dans le secteur événementiel depuis plus de 30 ans, il est apparu essentiel à AUDITOIRE de **redonner à son métier son rôle d'activateur et d'amplificateur des grandes transformations culturelles et sociales** en garantissant la **mise en place d'un système de management responsable de son organisation et de tous ses projets**.

La mise en place d'un **comité de pilotage de la RSE**, dans lequel sont représentés tous les métiers de l'agence, a permis d'identifier **3 enjeux prioritaires**, communs à l'ensemble de ses activités, grâce à des leviers efficaces à l'impact mesurable.

ENJEUX D'ENGAGEMENT PRIORITAIRES D'AUDITOIRE

AUDITOIRE s'engage pour :

1. L'ENVIRONNEMENT :

- À réduire ses émissions de GES ;
- À s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire et de gestion responsable des déchets ;

2. L'HUMAIN :

- À s'inscrire dans une démarche d'inclusion, d'équité, de diversité et de lutte contre les discriminations, en veillant particulièrement à l'accessibilité des sites et des contenus à tous les publics ;
- À favoriser de bonnes conditions de travail et de santé-sécurité pour toutes les personnes de son écosystème ;

3. LA BONNE GOUVERNANCE :

- A conduire ses activités de façon éthique et à assurer le respect absolu des bonnes pratiques d'intégrité par l'ensemble des collaborateurs ;
- A travailler avec des clients et partenaires qui partagent les mêmes valeurs.

LES ACTIVITÉS SUR LESQUELLES AUDITOIRE DÉPLOIE SES ENGAGEMENTS PRIORITAIRES

Auditoire s'engage dans une **approche d'usages raisonnés**, en s'appliquant à **évaluer les enjeux** et à **repenser systématiquement ses pratiques** pour apporter des réponses plus écoresponsables, en collaboration avec l'ensemble des acteurs de son écosystème.

AUDITOIRE

Cette démarche engage l'ensemble des métiers de l'agence, dans toutes les phases de création de ses productions : de la conception au débriefing, en passant par la création, la logistique, la production, la communication ...

LES LEVIERS D'ACTION MIS EN PLACE

Dans l'exercice de sa démarche RSE, AUDITOIRE met en place divers moyens et pratiques afin de déployer un management toujours plus responsable :

- **Une politique de service client engagée** : l'agence conseille ses clients au quotidien dans la transformation de leurs pratiques événementielles, en les incitant à intégrer la RSE dans l'ensemble de leurs projets ;
- **Une politique d'achats responsables et inclusifs** : l'agence mobilise l'ensemble de ses prestataires dans le déploiement de sa politique RSE, via l'adhésion à sa charte RSE Fournisseurs et l'incitation à prendre des engagements à ses côtés ;
- **Une communication et un dialogue transparent et sincère**, à l'adresse de l'ensemble de ses parties prenantes, internes comme externes ;
- **La montée en compétence** de l'ensemble de ses collaborateurs, avec une nouvelle priorité donnée aux métiers de la scénographie, de la production audiovisuelle et numérique ;
- **Une dynamique d'amélioration continue**, par le biais débriefings clients, de formations collaborateurs, et d'audits de ses pratiques et de celles de ses fournisseurs ;
- **Une démarche de sensibilisation du secteur**, par les communications portées par les ambassadeurs RSE d'AUDITOIRE, qui touchent notamment les autres agences et les futurs talents, et l'implication d'AUDITOIRE dans les organisations rassemblant le secteur de l'événementiel.

A Paris, le 21.04.2021

Cyril De Froissard
Directeur Général d'AUDITOIRE

